

Décision n° 208-2022

Service : Marchés Publics

Objet : TRAVAUX DE RENOVATION DU MUR SITUE RUE ALBERT 1ER

Page 1 / 1

Le Maire de la Commune de Villers-lès-Nancy

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Villers-lès-Nancy en date du 25 mai 2020 portant délégation de certains de ses pouvoirs à M. le Maire ;

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché relatif aux travaux de rénovation du mur situé rue Albert 1^{er} à la société CLEMA CONSTRUCTION située 14 Route Henry - ZAE Parc de Haye - 54 840 BOIS DE HAYE, pour un montant de 49 912,00€ H.T. (59 894,40€ T.T.C).

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la Ville. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil Régional,**

François WERNER